

Assemblée plénière du 22 décembre 2011

Vote des taux de la fiscalité régionale indirecte pour l'exercice 2012

et

Exonération du paiement des certificats d'immatriculation par les propriétaires de véhicules à énergie propre

*Intervention d'Elie Brugarolas,
Conseiller régional délégué aux instruments financiers*

Monsieur le Président,
Chers collègues,

Le budget que nous allons voter aujourd'hui peut être qualifié de volontariste, heureusement, car lorsqu'on regarde de près la situation financière de l'État ou des autres collectivités locales qui sont étranglées - je pense notamment aux Conseils Généraux - il apparaît évident que nous sommes aujourd'hui les seuls à pouvoir mettre en œuvre un plan d'investissement conséquent, mais, pour combien de temps encore ? D'ailleurs, si la France peut encore afficher son triple A, c'est essentiellement pour deux raisons : la bonne santé des régions faiblement endettées et surtout le faible endettement des entreprises et des ménages.

Je ne vais pas m'étendre sur la réforme fiscale des collectivités territoriales et notamment des régions, Madame la Vice-présidente et Martin Malvy ont été très clair et pédagogues. Nous ne disposons plus de fiscalité directe, le déficit cumulé des compétences transférées s'élève à 200 millions d'euros depuis 2005. Derrière tout cela, il y a un dessein politique, une volonté masquée de la part de la majorité présidentielle d'opérer un véritable retour en arrière, une recentralisation, et pire encore d'appliquer une ingérence budgétaire auprès des collectivités locales, comme cela s'est passé par exemple pour la TIPP Grenelle qui est proposée pour financer des projets d'infrastructures qui devraient être assumés intégralement par l'Etat, François Simon y reviendra ultérieurement.

Ensuite, je veux insister sur un deuxième point, pour lequel je crois ni la Région Ile de France, ni l'ARF ne se sont assez insurgés : je veux parler de la manœuvre au sein de cette réforme fiscale des collectivités locales pour financer le projet d'État du Grand Paris. Cette observation n'est pas une malveillance gauchiste, c'est le cabinet *Ressources Finances Consultants* qui a fait l'analyse pour le bénéfice de nos collègues bretons. La conclusion est claire « à partir de 2013, l'ensemble des régions

métropolitaines apportera chaque année à l'Ile-de-France une partie des ressources remplaçant la taxe professionnelle (la CVAE). Ainsi en 2020, selon le niveau de croissance, l'apport supplémentaire se situera entre 128 et 354M€ chaque année. Est-ce aux Régions de financer le Grand Paris ?

Je voudrais revenir enfin sur notre endettement régional, qui va se réduire pour l'exercice 2012. La semaine dernière, Cécile Duflot a interpellé le Président de la Région Ile de France, Jean-Paul Huchon, lui disant que les écologistes « ne sont pas dogmatiques en matière d'emprunt : nous ne sommes ni partisans du toujours plus, ni défenseurs de l'orthodoxie budgétaire », mais qu'ils resteraient très vigilants sur le fait qu'un tel choix budgétaire ne doit en aucun cas augurer dans les années qui viennent d'une volonté de rigueur. Et bien nous y veillerons aussi en Midi-Pyrénées. D'ailleurs, le groupe Europe-Ecologie a essayé de convaincre le Président Malvy depuis plusieurs mois d'augmenter de 2 petits euros par cheval fiscal la taxe sur les cartes grises, pour atténuer l'effet ciseau qui vient réduire notre capacité d'autofinancement. Cela aurait été totalement indolore pour les contribuables, mais nous risquions effectivement de perdre plus sur la péréquation de compensation. Nous aurions pu proposer au sein de l'ARF une augmentation identique pour toutes les régions pour palier à cela, nous manquons de coordination au sein de l'ARF à ce sujet. Au sujet des cartes grises et des exonérations, j'en profite pour dire qu'assimiler un biocarburant tel que le super-éthanol E85 à un carburant propre est un peu fort de café et qu'il est fort dommage d'être obligé de le rajouter dans la liste comme le prévoit la loi. Après vérification, il s'avère qu'en Midi-Pyrénées, ce carburant ne soit pas encore en vente à la pompe, étant donné que l'on ne produit quasiment pas d'éthanol dans le Sud de France, nous voterons donc pour le rapport 12.04.

Je terminerai mon intervention, en insistant sur le fait que 2012 sera une année charnière, notamment vis à vis des financements européens. Je ne vais pas m'y étendre, Gérard Onesta l'a déjà évoqué à de multiples reprises en cette assemblée. Mais j'insiste, car nous devons aller plus loin dans la logique de l'avance remboursable aux entreprises pour les contrats d'appui, et nous devons nous positionner au plus vite quant aux dispositifs européens qui s'offrent et s'offriront à nous.

Je vous remercie.